

Zeitschrift:	Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses
Herausgeber:	Alliance de Sociétés Féminines Suisses
Band:	63 (1975)
Heft:	2
Artikel:	Comment vivent les femmes en République démocratique allemande
Autor:	Baumgartner-Dufresne, Irène
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-274053

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VATICAN

Pour la toute première fois — c'était bien le moment pour l'Année mondiale de la femme ! — une femme ambassadeur fait partie du corps diplomatique accrédité près le Saint-Siège. Il s'agit de Mme Bernadette Olowo, qui a déjà été ambassadeur de l'Ouganda en République fédérale allemande. Elle est catholique, a fait des études de lettres ; sa carrière a été très rapide : 3e secrétaire à l'ambassade à Bonn, elle y est devenue en une année ambassadeur ; elle a 27 ans.

N'est-ce pas une toute petite brèche ouverte dans une citadelle particulièrement masculine ?

BELGIQUE

Le 11 novembre dernier, pour la 3e année consécutive, a eu lieu une JOURNÉE F : journée organisée par et pour les femmes, qui attire toujours plus de monde, journée de rencontres, de contacts, de débats...

Lors de cette 3e Journée F, s'est ouverte à Bruxelles, LA MAISON DES FEMMES (75, rue du Méridien) qui offre un lieu de rencontre à tous les groupements féminins, un service de documentation, une bibliothèque et une halte-garderie ; cette dernière n'est ouverte pour l'instant qu'une fois par semaine, mais il est prévu de l'ouvrir de plus en plus souvent. La maison est un ancien bureau de poste mis à disposition par les autorités. Les femmes ont peint les parois elles-mêmes, décoré les salles de rencontre, petites et grandes, organisé l'accueil, fait de la propagande. Petit à petit, la maison doit devenir un lieu de rencontre pour les femmes du quartier (c'est un quartier très peuplé), celles-ci n'ont fait que de timides apparitions jusqu'à présent. Les responsables sont optimistes : les contacts se créent, se créeront.

FRANCE

On parle beaucoup de Mesdames Dorlhac, Giroud et Veil, si nous parlions aujourd'hui de Mme Annie Lesur, secrétaire d'Etat à l'enseignement pré-scolaire, la quatrième femme du « gouvernement Giscard ». Mme Lesur est médecine-anesthésiste-réanimateur ; elle a collaboré avec son mari qui est chirurgien, a 2 fils aux études et s'est lancé dans la politique en 1965.

Responsable de tout l'enseignement préélémentaire, c'est-à-dire de plus de 2 millions d'enfants de 2 à 6 ans. Le système français de l'école maternelle est l'un des meilleurs qui soient. Mme Lesur a, cependant, à faire face à de gros problèmes : le manque de personnel enseignant, la formation de ces enseignants — qui doit être de toute première qualité —, l'ouverture de garderies éducatives — en dehors des heures d'école maternelle —, garderies qui seraient tenues par des aides-éducatrices, etc., etc.

Madame la secrétaire d'Etat (pourquoi n'emploierait-on pas ce nom au féminin ? Il existe !) est optimiste quant à l'avenir : d'ici quelques années, le système sera amélioré et les enfants bénéficieront réellement de l'égalité des chances au départ de leur vie, grâce à une bonne école maternelle.

S.C.

Nouvelle orientation pour « CHOISIR »

A la suite de l'adoption de la loi sur l'avortement, l'organisation « CHOISIR », dont l'une des présidences est Gisèle Halimi, s'est fixé de nouveaux objectifs, plus sociaux, dépassant le problème de l'avortement et du planning familial, premier but de cette organisation fondée il y a quelques années.

Voici quelques extraits du texte adopté lors de la dernière assemblée générale, octobre 1974.

« Les femmes doivent conserver les rênes de l'organisation. « Choisir » doit affirmer l'autonomie de sa stratégie : stratégie élaborée en dehors des clivages droite-gauche de la scène politique. »

LES OBJECTIFS

Centrés autour de grands axes : droit de choisir de donner ou non la vie, lutte contre toute forme de discrimination sexiste, ces objectifs peuvent être formulés en quatre points :

1. « Choisir » lutte pour le droit pour la femme de disposer de son corps et de choisir ses maternités.

2. Confinée dans un rôle qu'on lui a assigné une fois pour toutes, la femme qui n'a encore que peu accès à une formation professionnelle est maintenue dans un état de dépendance économique qui lui ôte toute faculté de choisir sa vie et qui entraîne des situations dramatiques lorsque la femme est amenée à vivre seule.

« Choisir » revendique le droit pour la femme à l'insertion à part entière dans la vie économique et sociale.

Ceci implique la lutte pour :

- l'accès des femmes à une formation professionnelle satisfaisante sans discrimination de sexe ni de contenu de travail ;
- la transformation de l'univers sexiste du travail ;
- le refus de toutes les lois discriminatoires appliquées aux femmes.

3. La scène politique est le lieu du pouvoir masculin et l'un des sièges de l'oppression de la femme par l'homme :

« Choisir » lutte pour l'insertion spécifique et à part entière des femmes dans la vie politique.

4. Qu'elle soit femme objet ou femme esclave, la femme n'a pas de véritable identité.

« Choisir » lutte pour la destruction de tous les mythes afférents à l'image traditionnelle de la femme et travaille à l'élaboration de nouveaux schémas culturels dont tout sexism sera exclu. J.B.

ETRANGER



LES MULTINATIONALES

Suite de l'article paru dans le numéro de novembre 1974

Le premier point est illustré par quelques chiffres tirés d'un rapport du département des affaires économiques et sociales des Nations Unies : « Les firmes multinationales et le développement mondial » : de 1965 à 1970, les entrées nettes d'investissements étrangers directs dans 73 pays sous-développés s'élevaient à 30 % des sortes de fonds correspondant à des revenus d'investissement. C'est dire que pour chaque franc qu'elles investissent, les multinationales en récupèrent un peu plus de trois. Il paraît dès lors difficile de croire qu'elles n'ont en vue que le seul développement harmonieux des pays où elles s'implantent.

Les syndicats, de leur côté, sont inquiets ; d'une part, ils estiment que l'exil partiel de certaines grandes industries hors de leur pays d'origine diminue les possibilités de travail dans ce dernier — affirmation d'ailleurs démentie par des études qui montrent que c'est plutôt le contraire qui se produit, et que l'existence des multinationales est à l'origine de nombreux emplois dans le pays même, mais d'emplois d'un autre type, plus spécialisés. Autre grief, moins contestable celui-ci, des syndicats : ils n'ont plus de prise sur un patronat qui peut préférer transférer les activités de ses entreprises à l'étranger plutôt que de négocier avec les représentants syndicaux Henry Ford II, par exemple, averti en 1971 le premier ministre anglais Heath que, si les ouvriers en grève de l'usine Ford à Dagenham (Grande-Bretagne) ne reprenaient pas le travail, Ford fermerait tout simplement l'usine. C'est la raison pour laquelle Charles Levinson, secrétaire général de la Fédération internationale des syndicats de travailleurs de la chimie, voit dans le syndicalisme multinationale le contrepoids indispensable au capitalisme multinationnel.

Tout aussi grave, plus grave même, est la menace que font peser les multinationales sur l'indépendance politique des Etats-nations. Cette menace se situe à trois niveaux : celui de la prise de décision, celui de la technologie, celui qui résulte de la pression. Les décisions importantes, celles par exemple qui trait à la politique d'investissement ou à la gestion financière, sont prises au siège central ; les filiales à l'étranger n'ont le plus souvent qu'un rôle d'exécution. C'est dire que de New York, par exemple, les dirigeants d'une multinationale peuvent décider de fermer une ou plusieurs usines en France, licenciant ainsi des dizaines d'ouvriers, portant peut-être un coup fatal à la planification économique et sociale de ce pays — ou d'un autre — ; imposant donc leur politique ; une politique, rappelons-le, qui a le profit pour moteur essentiel. Quant au problème de la technologie, une enquête révèle qu'en

1966, 6 % seulement de la recherche et du développement des entreprises multinationales américaines était fait à l'étranger, tandis que leur production hors des Etats-Unis était d'environ 50 %. Certains pays ayant réagi à cette situation de dépendance, les laboratoires des sociétés américaines hors des Etats-Unis se sont multipliés ces derniers temps. « Mais l'organisation de leurs travaux de recherche est solennellement établie pour que chaque laboratoire ne détienne qu'une partie des informations sur un sujet, la synthèse ne pouvant être faite que par le laboratoire central, généralement situé aux Etats-Unis. Cela a pour effet de maintenir déficitaire la balance des brevets du pays d'accueil et, parfois, de drainer les meilleures cervaeaux à l'étranger » (1). Quant aux pressions de toutes sortes, l'exemple d'ITT illustre fort bien leur nature.

Un exemple : International Telephone and Telegraph Corporation

« ITT est au travail 24 heures sur 24, dans 67 nations, sur 6 continents » peut-on lire dans le rapport annuel de cette entreprise. Une entreprise qui a acquis, de 1960 à 1969, 158 firmes, dont les ventes et les revenus ont augmenté, durant la même période, de 4,1 milliards de dollars, ventes et revenus qui, en 1969, atteignaient 4,7 milliards de dollars, un chiffre supérieur au produit national brut de nombreux pays avec qui ITT « fait des affaires » (Portugal, 4,6 milliards de dollars ; Pérou, 3,5 ; Finlande, 3,1 par exemple).

Si au départ ITT, son nom l'indique, ne s'occupe que de télécommunications, elle commence à diversifier ses activités vers la fin des années 50. Elle s'étend rapidement pour finir par s'occuper de tout ou presque, partout ou presque. Elle gère 331 firmes dont elle possède la moitié des actions ou plus et dont 50 % se trouvent en Europe. 708 firmes supplémentaires lui sont liées de façon plus souple, par exemple « Avis-rent-a-car », Levitt & Sons, la chaîne des hôtels Sheraton. Elle emploie en tout 392 000 personnes, dont 17 000 à des travaux de recherche. A l'origine de ce gigantisme, une raison essentielle : l'appétit du gain. La politique d'acquisition d'ITT en effet, fait augmenter sensiblement ses bénéfices entre 1964 et 1968 ; chez les « achetés », on voit un net accroissement du salaire des directeurs. Chacun donc — ou presque — y trouve son compte. Cette motivation principale est d'ailleurs confirmée par le Président d'une importante commission du Congrès américain, la Securities and Exchange Commission : « Dans les trois ou quatre dernières années... la raison fondamentale des fusions et des différentes combinaisons semble être de plus en plus d'ordre essentiellement financier. Les compagnies

achètent et fusionnent avec d'autres parce qu'il y a de substantielles avantages financiers immédiats pour la compagnie survivante, avantages qui se traduisent par l'accroissement des bénéfices et la hausse des actions... ».

Comment des entreprises d'une telle importance pourraient-elles se permettre de ne pas s'intéresser à la politique ? D'ailleurs, parmi les collaborateurs qu'ITT s'est attachés au cours des ans, on trouve par exemple l'ancien secrétaire général des Nations Unies, M. Trygve Lie, directeur d'ITT Norvège, Paul-Henri Spaak, qui fut premier ministre de Belgique et directeur d'ITT Belgique. Est-ce vraiment leur connaissance du monde des affaires qui fait d'eux les heureux élus d'ITT ? Leur prestige démontre qu'ils n'est-il vraiment pour rien dans ce choix ?

On se souvient peut-être du rôle joué par ITT au Chili il y a quatre ans maintenant. ITT emploie près de 8000 personnes au Chili où elle possède 6 entreprises. Lorsqu'en 1970 les chances du docteur Allende se précisent d'accéder à la présidence du pays, ITT (et la CIA) prennent peur, tentent de la discréditer pour l'évincer du pouvoir. On le présente, sans aucune nuance, comme un agent du communisme international. ITT promet de financer ses adversaires, renfloue le

Comment vivent les femmes en République Démocratique Allemande

(Allemagne de l'Est)

« Chez nous, en RDA... » : ces mots furent souvent prononcés lors de sa conférence du 24 octobre 1974 à Lauzanne, par Madame Doris Pollatschek, sculpteur et céramiste de Berlin-Est.

Madame Pollatschek mêmes de front une vie familiale et une vie professionnelle. Depuis toujours, elle travaille ardemment en vue d'une condition de vie meilleure pour les femmes. Rompre avec les préjugés, les principales institutions fut une lutte très difficile. En 25 ans, les progrès réalisés sont pourtant énormes ! Aujourd'hui, les femmes en RDA ont la possibilité de choisir n'importe quelle profession autrefois réservée aux hommes seulement. Cependant, il n'y a encore que très peu de femmes « chef d'entreprise » ou « leader » politique !

82 % des femmes travaillent, par nécessité ou par goût, et le 18 % restant préfère s'occuper de leurs enfants et faire leur ménage !

FORMATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE :

1. Formation des enfants

a) Tout d'abord : les crèches, dès l'âge de 3 mois jusqu'à celui de 3 ans : pour les enfants de femmes célibataires, divorcées, de familles modestes ou nombreuses. Les crèches ne sont pas encore assez nombreuses pour tous. Elles sont subventionnées par l'Etat, et coûtent aux parents une participation d'environ 12 à 14 marks par mois.

journal « El Mercurio » hostile à Allemagne. Durant la période qui se situe entre les élections qui ne donnent la majorité absolue à aucun des candidats, et la désignation du président par le Congrès, le responsable de la CIA pour l'Amérique latine soumet à l'un des dirigeants d'ITT un plan visant à désorganiser l'économie chilienne ; plan qui prévoit entre autres une action commune des grosses entreprises du pays et des grands patrons d'ITT. Allende étant malgré tout nommé, ITT lui fait immédiatement savoir qu'il aurait avantage à ne pas oublier que la générosité américaine ne va pas sans quelques contreparties.

Peu importe ici l'échéec — à l'époque d'ITT. Ce qu'il faut retenir de cette affaire, c'est une volonté délibérée d'intervenir dans les affaires intérieures du Chili ; c'est les contacts pris, tant à Washington qu'au Chili, avec les autorités américaines ; c'est l'argent donné à la droite chilienne pour essayer de bloquer l'élection d'un socialiste. Ce qu'il faut retenir, c'est que la direction d'ITT traite pratiquement sur un pied d'égalité avec les conseillers du Président des Etats-Unis, avec certains membres du Congrès américain, et surtout qu'elle n'a de comptes à rendre à personne, ainsi que le souligne un professeur américain : « Le pouvoir des grandes entreprises est un pouvoir ir-

responsable, d'un point de vue politique, puisqu'il n'est responsable devant personne si ce n'est devant lui-même ». C'est enfin les moyens mis en action pour influencer la politique d'un pays.

ITT, bien sûr, c'est un exemple. Le nom peut changer, l'aire d'influence aussi. Le fait essentiel demeure : les multinationales n'ont qu'un mot : l'expansion, le maximum de bénéfices. Peu leur importe d'abuser des ouvriers des pays où elles s'implantent : de les licencier s'ils font mine de revendiquer ; peu leur importe, par leur présence, de rendre beaucoup plus difficile, voire aléatoire, une planification économique pourtant indispensables dans certains pays. Peu leur importe des élections démocratiques si les idées de l'élu leur paraissent menaçantes ; peu leur importe la loi si elles peuvent impunément la contourner. Plus que multi-nationales, elles sont a-nationales ; sans autre foi, sans autre loi que la recherche d'un profit maximum dans les conditions les plus avantageuses. Seul un contre-pouvoir a-national (celui des consommateurs ou des syndicats par exemple) qui ne paraît pas près de prendre corps, pourrait tenter de contrebalancer leur puissance.

(1) Idem

C. Masnata-Rubatell

DROITS DE LA FEMME EST-ALLEMANDE :

Patronyme : le couple choisit le nom sous lequel il désire s'inscrire à l'état civil : soit celui de la femme, soit celui du mari.

Propriété : le droit de propriété est égal pour chacun : la femme dispose librement de ses biens, de son salaire.

Avortement : depuis 1972, l'avortement est libre, et gratuit ! Seule la femme décide, assumant entièrement la responsabilité de cette grave décision. Conséquence : les avortements clandestins ont complètement disparu, et les avortements déclarés ont fortement diminué !

Divorce : en cas de divorce, chaque conjoint reprend ses biens propres et l'avoird acquis en commun pendant le mariage est également partagé.

La demande en divorce n'exige et ne comporte aucune culpabilité de l'un ou de l'autre des conjoints. Si les enfants sont petits, ils seront confiés à la mère ; plus âgés, ils le seront à l'un ou à l'autre selon les cas. Le mari ne verse évidemment aucune pension à sa femme : l'entretien des enfants est partagé entre les deux parents, et celui qui ne s'acquitte pas de son devoir d'après la source, ceci obligatoirement jusqu'à l'âge de 18 ans de l'enfant, et même au-delà s'il poursuit ses études.

(Suite en page 8)

La femme dans le monde du travail

Le projet de résolutions élaboré par les responsables de ce thème — traité le 17 janvier dans le cadre du Congrès — se fonde sur les points suivants :

1. *La participation active et responsable des femmes dans toutes les branches de notre économie et de notre culture s'impose comme une nécessité.*
 2. *Pour développer une vraie solidarité, indispensable dans une communauté saine, il faut que ménagères et femmes exerçant un métier apprennent à se comprendre mutuellement et soient prêtes à s'entraider.*
 3. *Que la femme ait accès à tous les métiers, qu'elle ait des chances de promotion et que les salaires soient fixés équitablement n'est, pas encore généralement admis.*
- Le projet de résolutions recommande, en conséquence :*
- d'instituer des centres d'orientation et de recherche professionnelles ayant pour but d'aider les jeunes à choisir un métier, d'aider les aînés, femmes et hommes, à changer de métier et d'aider les femmes à se réinsérer dans la vie professionnelle ;
 - de faire le nécessaire pour que la promotion professionnelle se fonde, pour les femmes et pour les hommes, sur leurs qualifications et leurs capacités ;
 - d'élargir le cadre de l'apprentissage de métiers féminins (BICA) et de compléter les statistiques en ce qui concerne la formation et l'activité professionnelles féminines ;
 - de fixer les salaires selon des critères objectifs, sans distinguer entre les sexes. La base légale pourrait en être le postulat Wüthrich sur l'insertion dans la loi de l'égalité des salaires ;
 - de rendre le public attentif à l'interdépendance des données sociales et à la nécessité d'une participation active et efficace à tous les niveaux ;
 - de procéder à la formation des adultes en vue de développer une attitude de partenaires entre hommes et femmes.

Idelette ENGEL

COMMENT VIVENT LES FEMMES EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE ALLEMANDE

Suite de la page 7

Le nombre des divorces est assez élevé en RDA. La majorité des demandes en est faite par les femmes. En général, les causes en sont d'ordre ménager, car le mari n'accepte pas encore l'égalité totale dans ce domaine !

Cet état de choses se stabilisera d'ici quelques années, certainement, car les garçons et les filles reçoivent exactement la même formation ; ce qui veut dire que les garçons apprennent à coudre, tricoter et cuisiner, simultanément avec les filles, et celles-ci apprennent également les travaux manuels, bricolage, bois, etc.

CONCLUSION :

Si l'égalité des droits et des devoirs est complète, il reste encore à lutter contre les préjugés, qui sont plus tenaces que n'importe quelle difficulté !

Tout n'est pas encore rose pour la femme en RDA.

Les infrastructures sont encore fort incomplètes, mais en cette année du 25e anniversaire, le travail accompli est énorme. Il est certain que la génération de demain profitera pleinement des améliorations obtenues par leurs grands-mères et leurs mères.

Irène Baumgartner-Dufresne

AUJOURD'HUI LA FEMME

de PIERRETTA SARTIN
(Ed. Stock)

L'auteur : Pierrette Sartin est psychosociologue du travail ; elle a écrit plusieurs livres sur la condition féminine, ainsi que des ouvrages sur les problèmes du travail. Elle a été expert-consultant auprès de l'O.C.D.E.

Son livre : c'est un ouvrage de référence très précieux, puisqu'il fait le point, en 400 pages, de tous les aspects de la condition féminine : la vie politique, la situation juridique, les problèmes sexuels, ceux du travail, les problèmes de la mère, la place de la femme dans l'Eglise, les mouvements de libération de la femme. Pierrette Sartin énumère les problèmes qu'il faut résoudre pour atteindre une plus grande justice sociale, pour arriver à ce que chaque homme respecte dans la femme celle que Francine Dumas appelle si justement « l'autre semblable ». Pierrette Sartin constate les progrès, aussi, elle constate que la révolution est en cours : « L'édifice social bâti sur la passivité féminine, sur sa résignation, sur son dévouement

ou sur son égoïsme et sa paresse, est aujourd'hui en train de se lézarder non seulement en France, mais dans tous les pays du monde ».

S. Ch.

LETTE OUVERTE AUX FEMMES

de FRANÇOISE PARTURIER
(Ed. Albin Michel)

« Ce n'est pas une thèse, ni un ouvrage de sociologie, ni une étude pour l'UNESCO, ni une plaidoirie, ni la profession de foi d'une candidate à la présidence de la République. C'est deux cents pages venues de l'encrier, du stylo-bille ou de la machine à écrire d'un auteur ayant envie de dire leurs quatre vérités à des correspondantes inconnues, et à leur bonheur dessous le marché ». Ces quelques lignes de James de Coquet (Figaro Littéraire, 13.IV.74) situent bien ce livre épantan.

Françoise Parturier est sévère : elle invente les femmes, elle veut les secourir de leur torpeur béate.

Elle est fine : elle connaît bien la condition féminine et son analyse est nette et intelligente.

Enfin, elle est amusante : son livre est plein de passages plaisants, drôles.

S. Ch.

TOUT UN JOUR, TOUT UNE NUIT

Poésie

par PIERRETTA MICHELOUD
(Ed. de la Baconnière)
(Coll. « La Mandragore qui Chante »)

Est-il aisément à une femme poète de parler de ses conseils ? de celles avec qui elle a lié amitié, mais dont la poésie est fort différente de la sienne propre ?... Je ne le crois pas, mais je m'en vais essayer... Le livre que je vous présente est une méditation en trois temps, et en trois couleurs : noir, blanc, rouge. Sorte de triptyque aux couleurs symboliques suggérées par les mots que le poète préfère ici au nom de poétesse) entend sourdre en lui. Mots dont il n'utilise pas selon son gré, mais qu'il doit servir en fidèle artisan du Verbe. « Doux privilège », le poète

garde une âme enfantine, ce qui ne l'empêche pas de dire — au contraire — que de la matrice originelle, paradis terrestre où bien et mal n'existent pas, l'heure vient toujours qui nous en expulse — Ce cri s'appelle naître — Ainsi il nous faudra apprendre à mourir.

A l'affût dans chaque pli d'ombre, un adversaire attend l'être neuf. Plus que jamais, en notre temps d'apocalypse, le poète se pose des questions : Où va le monde, l'humanité ? Quelles sont les responsabilités du poète ? Aujourd'hui, même la pierre et l'eau souffrent, se plaignent, le mot « Homme est synonyme de machine » — dans le « bruit de finir ». Il semble que « Le Jour est mort ».

Le tableau blanc est la prise de conscience des trois réalités essentielles à la réalisation de l'être : Sagesse, Beauté, Force. Dans la nuit spirituelle de notre ère pousse « Le germe du jour que toute nuit recèle — Et ce germe si lent qu'il soit travaille — Il suffit de le laisser venir — Et quand il paraît d'en prendre soin ». Un beau « Chant de la terre » est dédié aux arbres, aux fleurs « hermaphrodites ». Là, nous retrouvons un thème cher à Pierrette Micheloud, thème développé par d'autres poètes, par des philosophes : le combat de l'Amour est l'unité, l'être devenu UN. L'humanité va vers le temps de la fusion des éléments masculin et féminin en un seul être : « Je suis la Gynandrade future », s'écrit P. Micheloud. Mais il faut le vouloir de toutes ses forces, nous suggère-t-elle. Alors seulement nous aurons retrouvé le Paradis perdu.

Le troisième tableau salue la victoire de l'esprit sur la matière, la joie cosmique de l'être parvenu enfin à sa totalité, dans le rouge de la Lumière parfaite. Poésie d'une haute teneur, s'adressant à une aristocratie spirituelle. Certains poèmes nous proposent des haltes plus proches du quotidien : vieux villages valaisans (patrie du poète), beauté végétale d'une fleur, d'une feuille, d'un brin de mousse. J'aime entre tous le poème que le poète dédie à la mémoire de son père et ce « Chant de reconnaissance » qui évoque tout ce que « Nous, ceux d'entre les deux guerres » avons connu de beau, de bienfaissant, de pur dont se nourrit notre mémoire. En résumé : un beau livre.

Vio MARTIN

Que faire d'une matu?

L'hôtesse de l'air

Elle s'occupe du bien-être des passagers en avion. Durant le vol, elle personnifie la compagnie auprès de ces mêmes passagers qu'elle reçoit en son nom. Elle joue auprès de ses hôtes de quelques heures le rôle d'une maîtresse de maison.

APTITUDES REQUISÉES

Présentation soignée et physique agréable, charme naturel (taille idéale : 157 à 180 cm, et poids corporel correspondant). Bonne santé générale. Bonne vue (port de verres correcteurs admis pour un degré de myopie faible à moyen). Nerfs solides. Adaptation facile. Swissair exige des hôtesse célibataires et de nationalité suisse.

Formation préalable

La future hôtesse de l'air doit disposer d'une bonne formation professionnelle ou générale préalable. Bien qu'aucune formation spéciale ne soit exigée, il est évident que les professions commerciales ou de contact avec la clientèle (réceptionniste, téléphoniste), les professions soignantes, de laboratoire ou de l'enseignement sont particulièrement appréciées. En plus de ces qualifications, la candidate qui possède d'excellentes connaissances linguistiques (connaissance en français, allemand et anglais), perfectionnées par des séjours d'études dans les pays correspondants, a bien des chances de réussite. Des études de niveau gymnasial peuvent remplacer le certificat de capacité professionnelle avec l'avantage d'une bonne culture générale. Cependant, des séjours linguistiques restent un atout.

Age minimum : 20 ans.

Age maximum : 29 ans.

Sources : Association suisse pour l'orientation scolaire et professionnelle (ASOSP) et Service du personnel de Swissair.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Durée

4 semaines de cours d'introduction théorique et pratique sur simulateur au Centre de formation ; 2 semaines d'initiation pratique sur DC-9 en Europe comme hôtesse stagiare ; 3 mois d'entrainement comme hôtesse à bord de DC-9 ; et enfin une dernière semaine de récapitulation théorique avant l'examen de diplôme au Centre de formation, à Kloten-Zürich, à raison d'environ 7 heures de cours par jour, donnés par des instructeurs et des professionnels de la compagnie.

Branches enseignées

Organisation du trafic aérien et de Swissair, réseau aérien de Swissair et connaissances géographiques, plans de vol et conditions de transport, tarifs et billets de passage, prescriptions douanières, passeports et visas. Connaissances des marchandises, denrées alimentaires et boissons, plans de menus. Annonces au micro. Langues étrangères, monnaies étrangères. Consignes de sécurité et exercices de sauvetage (l'hôtesse de l'air doit savoir nager), premiers secours. Service à bord. Types d'appareils, installations et aménagements de cabines. Tâches de l'équipage. Contacts avec les passagers. Soins de beauté.

Syndicat défendant la profession

Association professionnelle du personnel de cabine de Swissair (KAPERS).

L'OFFRE ET LA DEMANDE

LA DEMANDE

Déjà grande, elle s'accroît avec la mise en service d'appareils de grande capacité.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Après 2 ou 3 ans d'Atlantique Nord, l'affection aux lignes de l'Extrême-Orient et de l'Atlantique Sud est une promotion pour la jeune hôtesse, laquelle peut aussi devenir chef de groupe, avec sous ses ordres, 10 à 15 hôtesse, ou mieux, chef de secteur, c'est-à-dire chef hiérarchique des hôtesse chefs de groupe et d'environ 150 hôtesse ou enfin « flying nurse », hôtesse spécialisée dans les soins aux nourrissons et aux enfants voyageant seuls. L'âge-limite étant 36 ans, l'ancienne hôtesse est encore volontiers engagée durant la haute saison touristique d'été, surtout sur les lignes de l'Atlantique Nord, ou comme hôtesse au sol.

L'OFFRE

Un métier extraordinaire : le seul moyen de découvrir le monde en gagnant sa vie.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Horaire

60 à 70 heures de vol, 50 à 60 heures de présence et environ 3 jours de service de piquet par mois.

Vacances

De 3 à 5 semaines par an.

Rémunération

Durant la formation, 1350 fr., puis, de la première à la quatrième année de service, de 1880 fr. à 2655 fr. par mois, plus indemnités pour heures supplémentaires ou suppléments pour fonctions de cadre ou d'enseignement. Lors des déplacements de service, frais de logement, transport et pension à l'étranger pris en charge par la compagnie.

Avantages sociaux

Caisse-maladie et accidents collectifs. Pas de caisse de retraite, mais prime de fidélité calculée d'après les années de service.

J. Thévoz